



INSTITUT
POLYTECHNIQUE
DE PARIS



ENST2



APPEL A CANDIDATURE ERASMUS+

DOCTORAT

2026 - 2027

Les mobilités doctorales (stage)	1
Qui est éligible ?	2
Quelles sont les étapes à suivre ?	3
Quels sont les documents à fournir ?	3
Quelle couverture sociale est adaptée à une mobilité internationale ?	4
Quels sont les organismes éligibles ?	4
Comment est calculée ma bourse ?	5
Comment est évaluée ma candidature ?	7
Les ressources disponibles	8

Les mobilités doctorales (stage)

Le programme Erasmus+ permet à IP Paris de mettre en place des bourses de stage de mobilité doctorale.

La mobilité doctorale dans le cadre du programme Erasmus+ a pour vocation de financer les mobilités en lien avec l'éducation et la formation. Les activités doctorales concentrées uniquement sur la recherche sont financées par le programme Horizon Europe.

Les séjours devront se dérouler :

Entre le **15 janvier 2027** (15/01/2027)

Et le **30 juin 2027** (30/06/2027)

En février, un autre appel à candidature sera publié pour les mobilités ultérieures.

Les types de mobilité doctorale dans le cadre du programme Erasmus+ :

- ✓ Mobilité longue durée de stage de 2 à 12 mois
- ✓ Mobilité courte durée de stage de 5 à 31 jours

⚠ Toute mobilité comprise entre 31 et 59 jours n'est pas éligible. ⚠

Si vous avez un statut de contractuel, vous pouvez bénéficier des mobilités de **formation** et d'**enseignement**. Ces mobilités peuvent durer de 2 jours à 2 mois (hors durée du voyage). Deux jours de voyage, 1 avant le début et 1 après la fin des activités pédagogiques, peuvent être financés exceptionnellement si adéquatement motivé.

Le financement ne peut avoir lieu qu'au sein d'une année universitaire uniquement. A ce titre, les séjours de mars à mars N+1 par exemple ne sont pas éligibles. Si vous partez sur deux années académiques, il faudra effectuer deux demandes et répondre à l'appel à candidature à venir (**De mars mai, pour une mobilité entre le 1er juillet 2027 et le 31 décembre 2027**).

Afin de garantir la reconnaissance académique des activités menées pendant une mobilité doctorale à l'étranger, un contrat d'études sera établi, décrivant les activités réalisées sur place.

Qui est éligible ?

Pour candidater, il faut être inscrit à une **formation doctorale à IP Paris** (Ecole doctorale IP Paris ou Ecole doctorale de mathématique Hadamard EDMH) dans le **périmètre d'une des écoles** composantes d'IP Paris (Ecole Polytechnique, ENSAE Paris, ENSTA, Telecom Paris, Telecom SudParis, Ecole Nationale des Ponts et Chaussées) pour l'année 2026-2027.

L'objectif de la mobilité de stage est de recevoir une formation aux compétences **transversales**, à l'**expérience professionnelle** (non-universitaire), et aux compétences en matière de **recherche**.

Attention, si vous avez déjà effectué une mobilité précédemment, gardez en tête que vous ne pourrez pas excéder la durée totale de 12 mois de mobilité physique par cycle d'études. Cette règle ne s'applique pas si vous avez effectué cette mobilité pendant un cycle antérieur (licence, ou master).

Exemple 1 : Vous avez déjà effectué une mobilité de 6 mois pendant votre première année de doctorat. Vous candidatez désormais à une mobilité de 5 mois. La durée totale de vos mobilités sur ce cycle d'étude (doctorat) est de 11 mois. Vous êtes donc éligible à cet appel.

Exemple 2 : Vous avez effectué une mobilité de 9 mois pendant votre master. Maintenant en doctorat, vous souhaitez candidater à une mobilité d'une durée de 6 mois. Comme vous avez changé de cycle d'étude (du niveau 7 – master ou équivalent - au niveau 8 – doctorat), vous êtes éligible à cet appel.

Quelles sont les étapes à suivre ?

Vous devez répondre à l'appel à candidature :

Qui commence le **1 octobre 2026** (01/10/2026)

Et se clôture le **15 novembre 2026** (15/11/2026)

Afin que votre candidature soit traitée, vous devez également effectuer les démarches suivantes :

1. **Prendre RDV** avec son Directeur de thèse pour exposer son projet de mobilité ;
2. **Rechercher un stage** en adéquation avec le thème de la recherche ;
3. **Obtenir la validation** de son Directeur de thèse / L'Ecole Doctorale de rattachement (la priorité sera accordée aux stages effectués dans les laboratoires de recherche) ;
4. **Trouver un logement** ;
5. **Disposer des documents** demandés dans l'appel à candidature ;
6. **Envoyer sa demande** avec tous les documents demandés avant la date de fin de l'appel à candidature.

<https://www.ip-paris.fr/form/phd-erasmus-application>

Quels sont les documents à fournir ?

L'ensemble de ces documents doit être soumis avant la date de clôture :

- ☐ Une **lettre de soutien** de la part du directeur de thèse et du directeur d'unité
- ☐ Une **lettre d'acceptation** mentionnant l'organisme d'accueil, la durée de la mobilité et l'encadrant sur place
- ☐ Une **attestation d'assurance de responsabilité civile** valable dans le pays d'accueil
- ☐ Un **relevé d'identité bancaire** (RIB)
- ☐ Un **CV** et une **lettre de motivation** précisant en détail le projet de mobilité

Certaines pièces complémentaires peuvent être nécessaires en fonction de votre situation personnelle :

- Les personnes éligibles au **complément Inclusion** (catégories détaillées page 6) sont invitées à fournir le justificatif approprié.
- Selon votre nationalité, un **visa** peut être demandé par le pays d'accueil.

Quelle couverture sociale est adaptée à une mobilité internationale ?

Les étudiants restent couverts par le régime de sécurité sociale étudiant.

Avant leur départ, les étudiants doivent se procurer auprès de la caisse d'assurance maladie l'imprimé **E128** et la **Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)**. Ces éléments constituent votre assurance santé.

L'**assurance responsabilité civile** et l'**assurance accident** (dont rapatriement) étant obligatoire, il est fortement conseillé d'adhérer à une mutuelle et aux garanties proposées pour les stages à l'étranger. Veuillez noter que ces garanties sont parfois couvertes par votre assurance habitation.

Quels sont les organismes éligibles ?

Toute organisation **publique** ou **privée** d'un pays participant au programme ou d'un pays partenaire actif sur le marché du travail ou dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse, de la recherche et de l'innovation.

La mobilité ne peut être effectuée dans les institutions européennes ou bien tous les organismes financés sur les fonds européens.

Les doctorants contractuels peuvent participer à :

- ✓ Une activité de formation, de stage, ou d'observation, au sein d'une entreprise ou d'un établissement d'enseignement supérieur (y compris cours structurés, programmes intensifs hybrides, formation linguistique, participation à une *staff week*, à une école d'été...).
- ✓ Des cours intégrés dans le cursus de l'établissement partenaire. Une activité d'enseignement comprend au minimum 8 heures d'enseignement par semaine (4 heures de cours pour les mobilités combinées enseignement/formation).

Comment est calculée ma bourse ?

Le montant de la bourse attribuée est fixé en fonction du **coût de la vie** du pays de destination. Les mobilités de stages bénéficient également d'un **forfait supplémentaire de 150 euros par mois**.

Groupe 1

Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suède, et pays tiers non associés au Programme des Régions 13 et 14.

Contribution mensuelle <i>Plus de 2 mois</i>	Contribution journalière <i>De 5 à 31 jours</i>
370€ +150€ (stage)	79€ (jours 5 à 14) 56€ (jours 15 à 31)

Groupe 2

Chypre, Espagne, Estonie, Grèce, Lettonie, Malte, Portugal, Slovaquie, Slovénie, Tchéquie.

Contribution mensuelle <i>Plus de 2 mois</i>	Contribution journalière <i>De 5 à 31 jours</i>
320€ +150€ (stage)	79€ (jours 5 à 14) 56€ (jours 15 à 31)

Groupe 3

Bulgarie, Croatie, Hongrie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, Roumanie, Serbie, Turquie.

Contribution mensuelle <i>Plus de 2 mois</i>	Contribution journalière <i>De 5 à 31 jours</i>
320€ +150€ (stage)	79€ (jours 5 à 14) 56€ (jours 15 à 31)

Un supplément de contribution aux **frais de voyage** est ajouté et varie en fonction de votre destination. La Commission Européenne met à disposition [un outil de calcul](#) (de et vers Palaiseau). Si un mode de **transport écoresponsable** (train, bus ou covoiturage) est utilisé, ce supplément est revalorisé. Des justificatifs seront à présenter à la fin de la mobilité (titres de transport et attestation sur l'honneur).

Distances parcourues	Voyage écoresponsable	Voyage non écoresponsable
Entre 10 et 99 km	56 € par participant	28 € par participant
Entre 100 et 499 km	285 € par participant	211 € par participant
Entre 500 et 1999 km	417 € par participant	309 € par participant
Entre 2000 et 2999 km	535 € par participant	395 € par participant
Entre 3000 et 3999 km	785 € par participant	580 € par participant
Entre 4000 et 7999 km	1 188 € par participant	1 188 € par participant
A partir de 8000 km	1 735 € par participant	1 735 € par participant

Un dernier complément de **250 euros par mois** visant à l'**inclusion des personnes ayant moins d'opportunités** peut s'ajouter à votre total, si vous remplissez l'une des conditions suivantes :

- ★ Vous êtes en situation de handicap ou d'affection de longue durée (ALD)
- ★ Vous êtes un boursier de l'enseignement supérieur sur critères sociaux ECH 6 & 7
- ★ Vous habitez dans une commune "Zones de France Ruralités Revitalisation" (ZFRR)
- ★ Vous habitez dans un "Quartiers Prioritaires de la Ville" (QPV)
- ★ Autre cas pouvant relever de l'inclusion (attesté et justifié par une assistance sociale)

La bourse est versée en deux fois : **90%** au moment du départ en mobilité et **10%** au retour après présentation des obligations du doctorant remplies. Les documents nécessaires aux versements vous seront communiqués une fois votre candidature sélectionnée.

Cette bourse n'est pas susceptible de couvrir l'ensemble de votre séjour, c'est une aide qui vise à vous accompagner dans votre projet de mobilité.

Comment est évaluée ma candidature ?

La sélection des candidats aura lieu dans les 3 semaines ou 1 mois suivant la date limite de candidature. Elle sera assurée par une commission constituée des membres des 2 Ecoles Doctorales, sur proposition établie par le Comité Internationale de l'IP Paris et le Responsable des Mobilités Internationales.

⚠ La priorité sera accordée aux mobilités de longue durée (de plus de 2 mois) effectuées dans un pays membre du programme.

Le retour de l'évaluation peut être le suivant :

- ✅ Dossier avec avis favorable pour le financement
- ❌ Dossier avec avis défavorable pour le financement
- ⚠ Dossier non éligible
- 💡 Dossier sur liste de réserve avec encouragement à recandidater ultérieurement

Pour toute demande d'explication, le candidat pourra se rapprocher du Responsable des Mobilités Internationales de l'IP Paris pour les questions d'ordre administratives, ou de son directeur de thèse et du directeur d'unité pour les questions d'ordre pédagogiques.

Le Responsable des Mobilités Internationales s'engage à communiquer individuellement au candidat, dans les 5 semaines suivant la date limite de dépôt, le résultat de sa candidature. Des pièces supplémentaires peuvent être demandées pour l'établissement du dossier final.

L'acte de candidature de l'étudiant vaut pour engagement à respecter les délais imposés par le Comité international et le programme Erasmus+. En cas de non-respect des démarches administratives, des délais imposés, le Responsable des Mobilités Internationales se réserve le droit après 2 relances (formalisées par des courriels adressés à l'étudiant avec en copie le/la responsable de l'Ecole Doctorale) d'annuler la décision de la commission de sélection et d'écarter le dossier.

Les ressources disponibles

Euraxess : Une initiative de la Commission européenne destinée à faciliter la mobilité des chercheurs et doctorants dans toute l'Europe. Vous pourrez obtenir des informations utiles pour préparer votre séjour à l'étranger (logement, comptes bancaires, visas, etc.) et bénéficierez d'un accueil personnalisé si l'organisme d'accueil dispose d'un centre Euraxess.

Plus d'informations : <https://euraxess.ec.europa.eu/>

Soutien linguistique : Pour votre préparation linguistique, il existe une plateforme européenne dédiée à la préparation linguistique pour l'anglais, l'allemand, l'espagnol, l'italien et le néerlandais. Des cours en ligne gratuits sont proposés aux étudiants sélectionnés à une mobilité Erasmus+. Cette plateforme est mise à votre disposition par le Bureau Erasmus durant le montage de votre dossier de mobilité.